

## **Passé simple, passé composé, un peu d'histoire...**

Le passé simple a pratiquement disparu de l'usage oral. Cette disparition s'est effectuée progressivement à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Dès l'ancien français, le passé composé avait pris, comme le parfait latin, une valeur de prétérit – on l'appelait le « prétérit indéfini », – concurrençant ainsi le passé simple. On observe très tôt une spécialisation de ces deux temps : le passé simple est employé pour la narration pure alors que le passé composé est préféré quand les faits passés sont mis en relation avec le présent.

Henri Estienne a introduit au XVI<sup>e</sup> siècle la loi des vingt-quatre heures : le passé composé devait évoquer des événements récents (moins de 24 heures), le passé simple des faits plus éloignés dans le passé. On peut lire dans la *Grammaire générale et raisonnée* d'Antoine Arnauld et Claude Lancelot (1660) : « *J'écrivis* ne se dit proprement que d'un temps qui soit au moins éloigné d'un jour de celui auquel nous parlons : car on dit bien, par exemple, *j'écrivis hier* mais non pas *j'écrivis ce matin*, ni *j'écrivis cette nuit*, au lieu de quoi il faut dire, *j'ai écrit ce matin*, *j'ai écrit cette nuit*, etc... Notre langue est si exacte dans la propriété des expressions, qu'elle ne souffre aucune exception en ceci, quoique les espagnols, et les Italiens, confondent quelques fois ces deux prétérits, les prenant l'un pour l'autre ». Sur ce dernier propos, voir l'espagnol contemporain.

Cette règle des vingt-quatre heures fut suivie par les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, en particulier par des tragédiens comme Racine,

soucieux de ne pas transgresser la règle des trois unités. Corneille fut critiqué pour ne pas l'avoir observée dans le récit du combat du Cid contre les Maures. Elle implique en effet que des récits de théâtre soient, suivant leur situation chronologique, à l'un ou à l'autre temps : ainsi, le récit de Thérèse, dans *Phèdre* (Racine, 1677), très proche des événements relatés, mêle le passé composé, l'imparfait et le présent historique\*.

Cette règle des vingt-quatre heures prouve également, par son existence même, que le passé simple était encore vivant en français classique. Elle préfigure les analyses énonciatives, en reliant plus étroitement le passé composé au présent de l'énonciation et en rejetant le passé simple dans un passé qui en est séparé. Elle a inspiré la tradition grammaticale, qui oppose ces deux temps en fonction de la distance entre le procès (action, état) passé et le présent : le passé simple évoquerait un passé lointain.

La disparition du passé simple de l'usage oral s'explique par son absence de relation avec la situation d'énonciation : à l'oral l'énonciateur s'implique inévitablement dans son énoncé ; pour rapporter des faits passés, il aura naturellement recours au passé composé, et non au passé simple, qui établit une distance par rapport aux événements. Cependant, dans certaines circonstances où la relation à la situation est moins forte, le passé simple se rencontre encore à l'oral, mais de plus en plus rarement, force est de la constater.

A l'écrit même, on observe une raréfaction des premières et deuxièmes personnes du passé simple, en particulier au pluriel (*nous chantâmes, vous chantâtes*). Cela peut tenir à la complexité

morphologique des personnes du pluriel. Mais cette raréfaction a aussi une raison énonciative ; dans la mesure où le passé simple s'est spécialisé comme temps du récit, il s'y emploie essentiellement à la troisième personne, qui n'implique pas l'énonciateur, à la différence des deux premières : Il *alluma* sa lampe torche, *pénétra* dans le vestibule, *ouvrit* la première porte, et *tomba* nez à nez avec Cyrano de Bergerac. Cependant, on rencontre le passé simple dans les récits littéraires à la première personne (mémoires, récits autobiographiques...) : Deux mois s'écoulèrent : *je me retrouvai* seul dans mon île maternelle ; la Villeneuve venait de mourir. En allant la pleurer au bord du lit vide et pauvre où elle expira, *j'aperçus* le petit chariot d'osier dans lequel j'avais appris à me tenir debout sur ce triste globe (Chateaubriand, *Mémoires*).

Plus généralement, le passé simple est aujourd'hui en recul à l'écrit. La langue des journaux le mêle bien souvent au passé composé et la littérature contemporaine ne l'utilise plus systématiquement. Elle lui préfère de plus en plus le passé composé comme temps du récit. Les auteurs modernes choisissent le système temporel le mieux adapté à leur projet d'écriture, sans se sentir obligés de placer dans leur texte cet « indice de littéarité » dont parlait naguère Roland Barthes : « Retiré du français parlé, le passé simple, pierre d'angle du Récit, signale toujours un art ; il fait partie d'un rituel des Belles-Lettres » (« L'écriture du roman », dans *Le degré zéro de l'écriture* (1953), p. 25).

D'après Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul,  
*Grammaire méthodique du français*, 1994.

**Henri Estienne**, né à Paris en 1528, fils d'un imprimeur, fut lui-même imprimeur, philologue (historien de la langue), humaniste (philosophe qui affirme la dignité et la valeur de tous les individus), et un helléniste (spécialiste de la langue grecque) de tout premier plan. Également féru de latin, il s'est aussi montré un ardent défenseur de la langue française. Il est mort à Lyon en 1598, sans le sou et presque fou.

## DON RODRIGUE

Sous moi donc cette troupe s'avance,  
Et porte sur le front une mâle assurance.  
Nous partîmes cinq cents ; mais par un prompt renfort  
Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port,  
Tant, à nous voir marcher avec un tel visage,  
Les plus épouvantés reprenaient de courage !  
J'en cache les deux tiers, aussitôt qu'arrivés,  
Dans le fond des vaisseaux qui lors furent trouvés ;  
Le reste, dont le nombre augmentait à toute heure,  
Brûlant d'impatience, autour de moi demeure,  
Se couche contre terre, et sans faire aucun bruit  
Passe une bonne part d'une si belle nuit.  
Par mon commandement la garde en fait de même,  
Et se tenant cachée, aide à mon stratagème ;  
Et je feins hardiment d'avoir reçu de vous  
L'ordre qu'on me voit suivre et que je donne à tous.  
Cette obscure clarté qui tombe des étoiles  
Enfin avec le flux nous fait voir trente voiles ;  
L'onde s'enfle dessous, et d'un commun effort  
Les Maures et la mer montent jusques au port.  
On les laisse passer ; tout leur parait tranquille ;  
Point de soldats au port, point aux murs de la ville.  
Notre profond silence abusant leurs esprits,  
Ils n'osent plus douter de nous avoir surpris ;  
Ils abordent sans peur, ils ancrent, ils descendent,  
Et courent se livrer aux mains qui les attendent.

Nous nous levons alors, et tous en même temps  
Poussons jusques au ciel mille cris éclatants.  
Les nôtres, à ces cris, de nos vaisseaux répondent ;  
Ils paraissent armés, les Maures se confondent,  
L'épouvante les prend à demi descendus ;  
Avant que de combattre ils s'estiment perdus.  
Ils couraient au pillage, et rencontrent la guerre ;  
Nous les pressons sur l'eau, nous les pressons sur terre,  
Et nous faisons courir des ruisseaux de leur sang,  
Avant qu'aucun résiste ou reprenne son rang.  
Mais bientôt, malgré nous, leurs princes les rallient,  
Leur courage renaît, et leurs terreurs s'oublient :  
La honte de mourir sans avoir combattu  
Arrête leur désordre, et leur rend leur vertu.  
Contre nous de pied ferme ils tirent leurs alfanges ;  
De notre sang au leur font d'horribles mélanges.  
Et la terre, et le fleuve, et leur flotte, et le port,  
Sont des champs de carnage où triomphe la mort.  
Ô combien d'actions, combien d'exploits célèbres  
Sont demeurés sans gloire au milieu des ténèbres,  
Où chacun, seul témoin des grands coups qu'il donnait,  
Ne pouvait discerner où le sort inclinait !  
J'allais de tous côtés encourager les nôtres,  
Faire avancer les uns et soutenir les autres,  
Ranger ceux qui venaient, les pousser à leur tour,  
Et ne l'ai pu savoir jusques au point du jour.  
Mais enfin sa clarté montre notre avantage ;

Le Maure voit sa perte, et perd soudain courage :  
Et voyant un renfort qui nous vient secourir,  
L'ardeur de vaincre cède à la peur de mourir.  
Ils gagnent leurs vaisseaux, ils en coupent les chables,  
Poussent jusques aux cieux des cris épouvantables,  
Font retraite en tumulte, et sans considérer  
Si leurs rois avec eux peuvent se retirer.  
Pour souffrir ce devoir leur frayeur est trop forte ;  
Le flux les apporta, le reflux les remporte ;  
Cependant que leurs rois, engagés parmi nous,  
Et quelque peu des leurs, tous percés de nos coups,  
Disputent vaillamment et vendent bien leur vie.  
À se rendre moi-même en vain je les convie :  
Le cimenterre au poing ils ne m'écoutent pas ;  
Mais voyant à leurs pieds tomber tous leurs soldats,  
Et que seuls désormais en vain ils se défendent,  
Ils demandent le chef ; je me nomme, ils se rendent.  
Je vous les envoyai tous deux en même temps ;  
Et le combat cessa faute de combattants.  
C'est de cette façon que pour votre service...

Acte IV, scène 3

## THÉRAMÈNE

A peine nous sortions des portes de Trézène,  
Il était sur son char. Ses gardes affligés  
Imitaient son silence, autour de lui rangés ;  
Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes ;  
Sa main sur ses chevaux laissait flotter les rênes.  
Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois  
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,  
L'œil morne maintenant et la tête baissée,  
Semblaient se conformer à sa triste pensée.  
Un effroyable cri, sorti du fond des flots,  
Des airs en ce moment a troublé le repos ;  
Et du sein de la terre une voix formidable  
Répond en gémissant à ce cri redoutable.  
Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé ;  
Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé.  
Cependant sur le dos de la plaine liquide  
S'élève à gros bouillons une montagne humide ;  
L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,  
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.  
Son front large est armé de cornes menaçantes,  
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes,  
Indomptable taureau, dragon impétueux,  
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.  
Ses longs mugissements font trembler le rivage.  
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage,  
La terre s'en émeut, l'air en est infecté,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.  
Tout fuit, et sans s'armer d'un courage inutile,  
Dans le temple voisin chacun cherche un asile.  
Hippolyte lui seul, digne fils d'un héros,  
Arrête ses coursiers, saisit ses javelots,  
Pousse au monstre, et d'un dard lancé d'une main sûre,  
Il lui fait dans le flanc une large blessure.  
De rage et de douleur le monstre bondissant  
Vient aux pieds des chevaux tomber en mugissant,  
Se roule, et leur présente une gueule enflammée,  
Qui les couvre de feu, de sang et de fumée.  
La fureur les emporte, et sourds à cette fois,  
Ils ne connaissent plus ni le frein ni la voix.  
En efforts impuissants leur maître se consume,  
Ils rougissent le mors d'une sanglante écume.  
On dit qu'on a vu même, en ce désordre affreux,  
Un dieu qui d'aiguillons pressait leur flanc poudreux.  
A travers des rochers la peur les précipite.  
L'essieu crie et se rompt. L'intrépide Hippolyte  
Voit voler en éclats tout son char fracassé.  
Dans les rênes lui-même il tombe embarrassé.  
Excusez ma douleur. Cette image cruelle  
Sera pour moi de pleurs une source éternelle.  
J'ai vu, Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils  
Traîné par les chevaux que sa main a nourris.  
Il veut les rappeler, et sa voix les effraie ;  
Ils courent. Tout son corps n'est bientôt qu'une plaie.

De nos cris douloureux la plaine retentit.  
Leur fougue impétueuse enfin se ralentit.  
Ils s'arrêtent non loin de ces tombeaux antiques  
Où des Rois nos aïeux sont les froides reliques.  
J'y cours en soupirant, et sa garde me suit.  
De son généreux sang la trace nous conduit.  
Les rochers en sont teints ; les ronces dégouttantes  
Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes.  
J'arrive, je l'appelle, et me tendant la main,  
Il ouvre un œil mourant qu'il referme soudain.  
« Le Ciel, dit-il, m'arrache une innocente vie.  
Prends soin après ma mort de ma chère Aricie.  
Cher ami, si mon père un jour désabusé  
Plaint le malheur d'un fils faussement accusé,  
Pour apaiser mon sang et mon ombre plaintive,  
Dis-lui qu'avec douceur il traite sa captive,  
Qu'il lui rende... » A ce mot ce héros expiré  
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré,  
Triste objet, où des Dieux triomphe la colère,  
Et que méconnaîtrait l'œil même de son père.

Acte V, scène 6.

\* Précisons que le présent historique, appelé aussi présent de narration, également très présent dans le récit de Rodrigue, donne le sentiment de vivre l'action « en direct ».